



Vayres, le 26 septembre 2024

DISCOURS PRONONCÉ A L'ISSUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous, Vanessa LANNETTE, Michel COIFFIER et Gaëlle VOISIN, démissionnons de nos fonctions de Maire, 1^{er} Adjoint et 2^{ème} Adjointe ainsi que de nos mandats de conseillers municipaux.

Nous le faisons à regret mais l'ambiance au sein de la commune est si délétère que nous ne pouvons plus supporter les invectives de certains habitants et d'élus lors des réunions du Conseil Municipal.

Le blocage du budget 2024 par huit élus a été la prise de conscience que nous n'avions plus rien à apporter à la commune puisqu'ils ont précisé, après les conclusions rendues par la Chambre Régionale des Comptes, qu'ils étaient dans leur droit de réitérer leur démarche pour les futurs budgets jusqu'à ce que nous partions.

Nous pensions, naïvement, que la commune de Vayres ne méritait pas un tel traitement et avons poursuivi notre action pour que prédomine l'intérêt général.

Il n'en est rien à ce jour car certains se permettent toujours des démarches insultantes au prétexte que nous serions uniquement indemnisés pour traiter leurs dossiers.

Nous ne pouvons plus supporter que l'on nous demande d'être hypocrites pour conserver un semblant de bien-vivre ensemble.

Nous ne trouvons plus l'énergie pour défendre les intérêts de la commune dans un tel climat que la presse locale se fait un plaisir de dépeindre comme si nous étions des extrémistes autoritaires.

Nous pensons surtout aux neuf agents communaux qui ne peuvent plus travailler dans de bonnes conditions car ils seraient à notre service.

Nous remettons donc notre démission collective au Préfet par courrier dès demain par l'intermédiaire de Madame la Sous-Préfète qui est informée de la situation depuis quelques jours.

A ce courrier, je joindrai également mon accord pour les démissions de 3 autres conseillers municipaux, Andrée CARDOSO MONTEIRO, Karine BOULESTEIX et Florent

SARDIN. André et Karine m'ont fait part de leur souhait de nous suivre pour les mêmes raisons que celles qui motivent notre départ quant à Florent c'est par manque de temps pour poursuivre et s'investir dans son mandat.

Je tiens à remercier du fond du cœur les Vayroises et les Vayrois qui nous ont fait confiance et nous ont permis d'œuvrer pour le bien de la commune, pour la restructuration de l'école, pour l'implantation d'un cabinet médical, la remise en état des chemins, la rénovation plus que nécessaire des logements communaux ou pour la réouverture du salon de coiffure.

J'ai aussi et surtout une pensée particulière pour les agents communaux et les professeures de l'école avec lesquels j'ai pris un grand plaisir à travailler. Que ce soit pour l'école, le restaurant scolaire, l'atelier, la Poste ou le Secrétariat de Mairie, vous m'avez fait grandir dans mes fonctions de responsable des services et grâce à vous la commune de Vayres peut s'enorgueillir de répondre à toutes les demandes de ses administrés.

Cette décision a été difficile à prendre, je suis consciente de ce que cela va engendrer mais elle était nécessaire. Nous ne pouvions pas continuer à nous résigner face à l'irresponsabilité de certains quand on sait dans quel état nous avons trouvé les finances en mai 2020 lors de notre prise de fonctions. Je suis fière d'avoir redressé la barre, d'avoir trouvé tous les moyens possibles et légaux pour assainir les finances locales qui nous avaient été laissées avec un emprunt de 100 000 euros, un prêt relais à rembourser à peine un mois après notre arrivée et que Madame la précédente Maire, à qui j'avais pourtant posé toutes les questions avant mon investiture, avait omis de nous signaler.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une opposition qui s'enferme dans le déni des réalités fiscales et budgétaires ni des remarques pernicieuses de certains.

Dès le jour de l'acceptation de nos démissions par le Préfet, Gaëlle, Michel et moi cesserons toutes nos actions communales, nos participations aux commissions intercommunales ou au sein des différents syndicats où la commune de Vayres doit être représentée et Madame Courtney, 3^{ème} adjointe, deviendra maire par intérim jusqu'aux élections municipales qui devraient se tenir en novembre ou décembre.